



# MIEUX TRAVAILLER ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTÉ AVEC LE NUMÉRIQUE

L'amélioration du parcours de santé des patients passe par un meilleur partage d'informations et une meilleure coordination entre professionnels de santé.

Le développement des outils numériques vise à améliorer les pratiques afin de rendre plus efficiente la prise en charge des patients.

Pour faciliter votre exercice professionnel, l'ARS Île-de-France, l'Assurance Maladie et le GIP SESAN vous proposent des outils complémentaires :

- **Échanger via la MSSanté** – messagerie pour des échanges sécurisés entre professionnels de santé et vers vos patients,
- **Partager via le Dossier Médical Partagé (DMP) de Mon Espace Santé (MES)** - le carnet de santé numérique du patient,
- **Coordonner via Terr-eSanté** – la plateforme de coordination des parcours patients complexes.

Ces services socles proposés dans un cadre national public et sécurisé s'inscrivent dans la feuille de route du numérique en santé de « Ma Santé 2022 ».

Ces outils qui communiquent entre eux facilitent votre quotidien **en complément de vos propres outils de gestion des dossiers patients**, quel que soit votre lieu d'exercice et sécurisé par votre carte CPS et bientôt eCPS.

## À retenir

Chaque français bénéficie d'ores et déjà d'une identité nationale de santé unique (INS) et pérenne permettant l'échange et le partage de données de santé.

**Chaque français bénéficiera de la création de Mon Espace Santé à partir de janvier 2022 (sauf opposition).** Mon Espace Santé s'appuiera sur ces services socles.

## QUELS SERVICES POUR FACILITER MON EXERCICE PROFESSIONNEL AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT ?

**Prise en charge d'un nouveau patient**  
(Soins non Programmés / Nouveau Patient Médecin Traitant)

Je consulte l'historique dans le  

**Besoin d'échanger ponctuellement sur un de mes patients avec un autre professionnel**

J'utilise ma MSSanté 

**Un de mes patients nécessite un suivi pluri-professionnel régulier**

Je dépose son volet de synthèse médical ou mon CR de consultation dans



J'utilise 

pour coordonner sa prise en charge avec les autres acteurs de son cercle de soins

**Un de mes patients déménage dans un autre territoire**

J'alimente le  

**Un de mes patients nécessite une prise en charge sociale ou médico-sociale**

J'utilise  pour saisir le Dispositif d'Appui à la coordination

**Accompagnement de la fin de vie d'un patient – coordination rapprochée multi-acteurs**

J'utilise  et je consulte les directives anticipées  

**Besoin de transmettre de manière sécurisée à un patient un document ou une information médicale**

J'utilise ma MSSanté  pour lui écrire sur son 

**Mon Espace Santé est l'espace numérique de santé ouvert pour tous les assurés sociaux** (sauf opposition).

Il est composé des fonctionnalités suivantes :

- le **Dossier Médical** qui s'appuie sur le DMP, **carnet de santé numérique sécurisé du patient** contenant ses informations médicales accessibles au patient et aux professionnels le prenant en charge,
- la **messagerie santé citoyenne**,
- l'**agenda santé personnalisé** du patient,
- le **catalogue de services en santé** référencés par l'État.

## POURQUOI UTILISER LE DOSSIER MÉDICAL DE MON ESPACE SANTÉ ?

Il me permet en tant que professionnel de santé d'accéder aux informations médicales de mon patient :

- l'historique des remboursements de soins des 12 derniers mois, automatiquement alimenté par l'Assurance Maladie,

- antécédents médicaux (pathologies, allergies, etc.),
- les traitements médicamenteux,
- les comptes-rendus d'hospitalisation et de consultation,
- les résultats d'exams (radios, analyses biologiques, etc.),
- les directives anticipées pour la fin de vie,
- les coordonnées des proches à prévenir en cas d'urgences,
- le carnet de vaccination.

Il intègrera bientôt **les données issues d'objets connectés**.

Il me permet de **mettre à disposition de mon patient et des autres professionnels de santé** amenés à le suivre les **informations médicales importantes pour sa prise en charge** (Volet de synthèse médicale, CR de Consultation, ...).

Il permet au patient d'avoir accès à tout moment à ses **informations de santé**.

Pour aller plus loin rendez-vous sur [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr)



**Terr-eSanté est un service d'appui à la coordination** en priorité **des patients** nécessitant un suivi coordonné et rapproché par plusieurs professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, proposé en Île-de-France.

## POURQUOI UTILISER TERR-ESANTÉ ?

La plateforme de coordination Terr-eSanté constitue le pivot de la coordination pour une équipe pluri-professionnelle (cercle de santé constitué autour du patient pour sa prise en charge).

Ce cercle de santé :

► **dispose ainsi d'une plateforme multi-services :**

- capacité à joindre les intervenants,
- élaboration pluriprofessionnel du plan d'intervention (quoi, quand, qui) et suivi des actions, notes partagées,
- tchat,

- abonnement à des événements de parcours (E/S d'hospitalisation, fin d'une prestation),
- sollicitation du dispositif d'appui à la coordination,
- **partage et accède à des informations utiles à la coordination quotidienne dans le respect de la déontologie** (Documents de synthèse complémentaires au DMP et éléments sociaux nécessaires à la prise en charge, aléa de parcours (absence du patient ou d'un professionnel).

► **accède à des services externes :**

- prise de rendez-vous,
- demande d'adressage pour une prise en charge ponctuelle,
- services de télésanté.

Pour aller plus loin rendez-vous sur [terr-esante.fr](http://terr-esante.fr)



La MSSanté est un espace de confiance intégrant des **messageries sécurisées de santé** et un **annuaire** des professionnels de santé, établissements de santé et les secteurs médico-social et social, **permettant d'échanger des données de santé** de manière **dématérialisée en toute sécurité** entre professionnels.

## POURQUOI UTILISER UNE MSSanté ?

- **Échange sécurisé de données** entre professionnels **quel que soit leur fournisseur de messagerie MSSanté**

- **Assure la conformité aux exigences réglementaires en termes de sécurité des données échangées**
- L'accès à cet **annuaire national** garantit la qualité de l'expéditeur et du destinataire
- Transmettre à mes patients des informations médicales **de manière sécurisée** (ordonnances, certificats, informations médicales,...) dans sa **messagerie sécurisée de santé de Mon Espace Santé**.

Pour aller plus loin rendez-vous sur [mssante.fr](http://mssante.fr)



TERR-eSANTE et la MSSanté sont également disponibles sur smartphone.

Pour faciliter l'utilisation, votre logiciel est certainement compatible avec ces services numériques. Contactez votre éditeur !

## LES ÉQUIPES DE VOTRE CPAM, DE L'ARS ÎLE-DE-FRANCE ET DU GIP SESAN À VOTRE DISPOSITION

Contactez les référents de votre département :



Tél : 36 08 (gratuit)  
ou Rubrique contact dans AMELI PRO

Dans le cadre d'une CPTS :  
contactez vos référents exercice coordonné :  
liste disponible sur le site PAPS d'Île-de-France



Le projet Ségur volet numérique :  
[ars-idf-eSegur@ars.sante.fr](mailto:ars-idf-eSegur@ars.sante.fr)

Le projet e-Parcours :  
[ars-idf-eparcours@ars.sante.fr](mailto:ars-idf-eparcours@ars.sante.fr)



Le référent territorial du GIP Sesan :  
[segur@sesan.fr](mailto:segur@sesan.fr)